

Élaboration d'un guide
d'intervention visant à
prévenir l'utilisation des
mesures de contrôle

Contribution des éducatrices
et éducateurs d'expérience
du CRDI de Québec

Engagés aujourd'hui
pour bâtir
demain



Plan de la présentation

Mise en contexte de la problématique

- Orientations ministérielles
- Processus en place au CRDI de Québec
- Données de suivi

Recherche de solutions

- Littérature
- Besoins identifiés
- Documentation existante

Élaboration du guide d'intervention

- Objectifs
- Sélection des participants
- Déroulement des rencontres
- Présentation du guide
- Démarches à venir

Mise en contexte

Nouveau protocole relatif à l'utilisation exceptionnelle de mesures de contrôle en mai 2012.

- Mise en place dans tous les milieux d'un document sur les principes directeurs et les consignes relatives à l'utilisation. (Inspiré du document du CRDI Saguenay-Lac St-Jean)
- Processus pour encadrer l'utilisation des mesures de contrôle.
- Données d'applications sur 5 ans.

Principes directeurs et des consignes

L'utilisation des mesures de contrôle:

- Doit être uniquement dans un contexte de risque imminent.
- Doit être envisagée qu'en dernier recours.
- Doit être la moins contraignante possible.
- Doit se faire dans le respect, la dignité, la sécurité.
- Doit être planifiée et autorisée conformément au protocole.

Principes directeurs et des consignes

L'utilisation des mesures de contrôle:

- Doit s'inscrire dans une démarche clinique partagée.
- Doit être faite avec une surveillance étroite de l'utilisateur.
- Doit prendre fin lorsque l'utilisateur ne présente plus de risque imminent.
- Doit respecter le délai maximal prescrit.

Principes directeurs et des consignes

L'utilisation des mesures de contrôle:

- Doit être consignée dans les notes significatives au SIPAD.
- Doit être signalée au gestionnaire lorsqu'il y a une prolongation du délai prescrit.
- Doit être inscrite dans le formulaire d'utilisation.

Processus mis en place pour encadrer l'utilisation des mesures de contrôle.

- Pour chacune des demandes d'autorisation d'utilisation d'une mesure de contrôle, une analyse multimodale (de préférence) ou une analyse fonctionnelle est demandée.
- Mise en place d'un comité de soutien et de suivi sous la responsabilité de la DSPRP.

Processus mis en place pour encadrer l'utilisation des mesures de contrôle.

Mandats du comité de soutien et de suivi:

- Élaborer et réviser le protocole (politique).
- Implanter le protocole dans l'établissement.
- Élaborer et mettre sur pied un processus de saisie des données et vérifier les applications.
- Soutenir et gérer les demandes d'autorisation.
- Faire le suivi des échéanciers relatifs aux demandes d'autorisation et à leurs révisions.

Processus mis en place pour encadrer l'utilisation des mesures de contrôle.

Mandats du comité de soutien et de suivi:

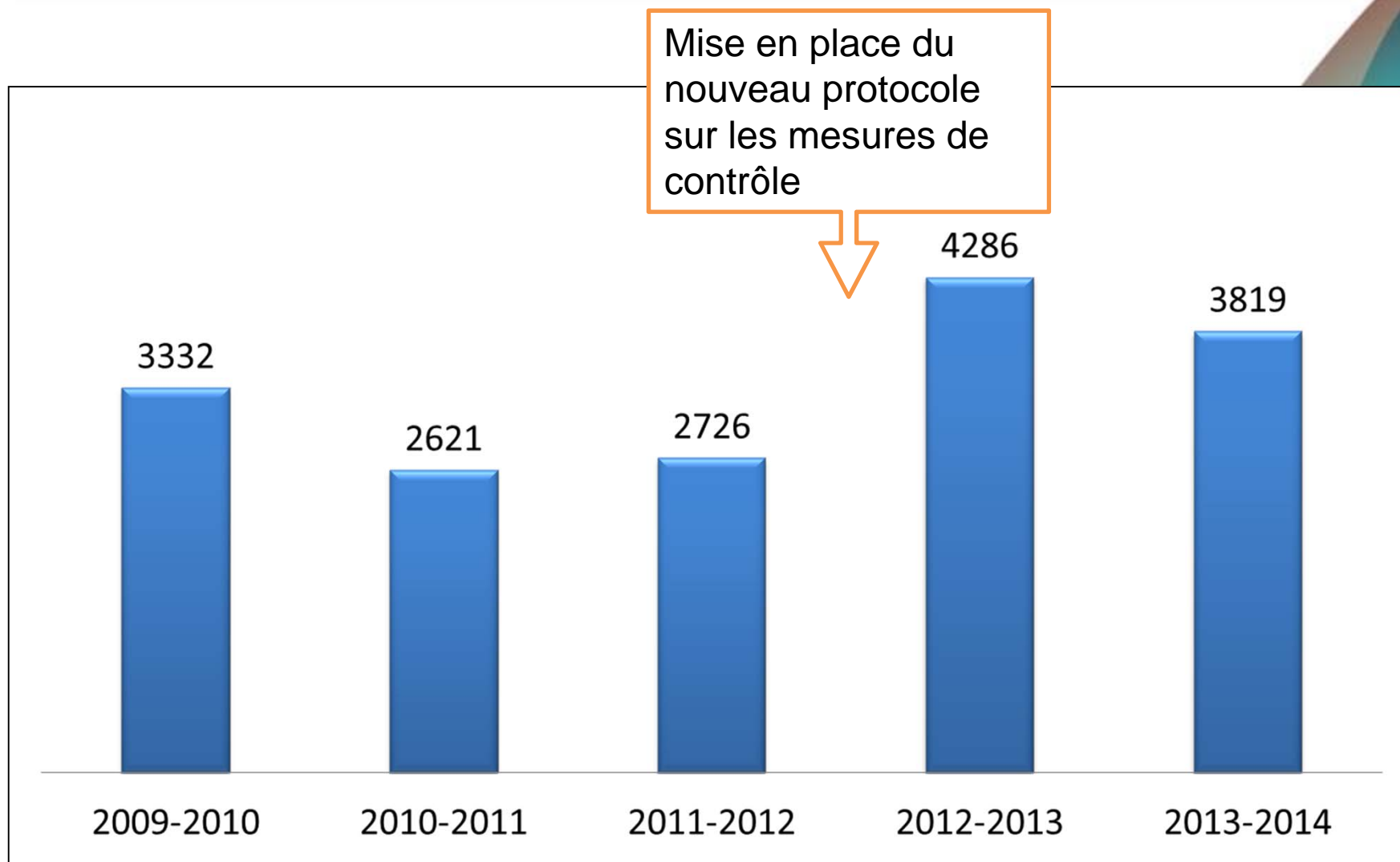
- Faire un suivi régulier des applications des mesures de contrôle planifiées et non planifiées.
- Signaler la situation aux personnes concernées lorsqu'un manquement est constaté.
- Rédiger et présenter au CA le rapport annuel sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle dans l'établissement.

Processus mis en place pour encadrer l'utilisation des mesures de contrôle.

Fonctionnement et composition du comité:

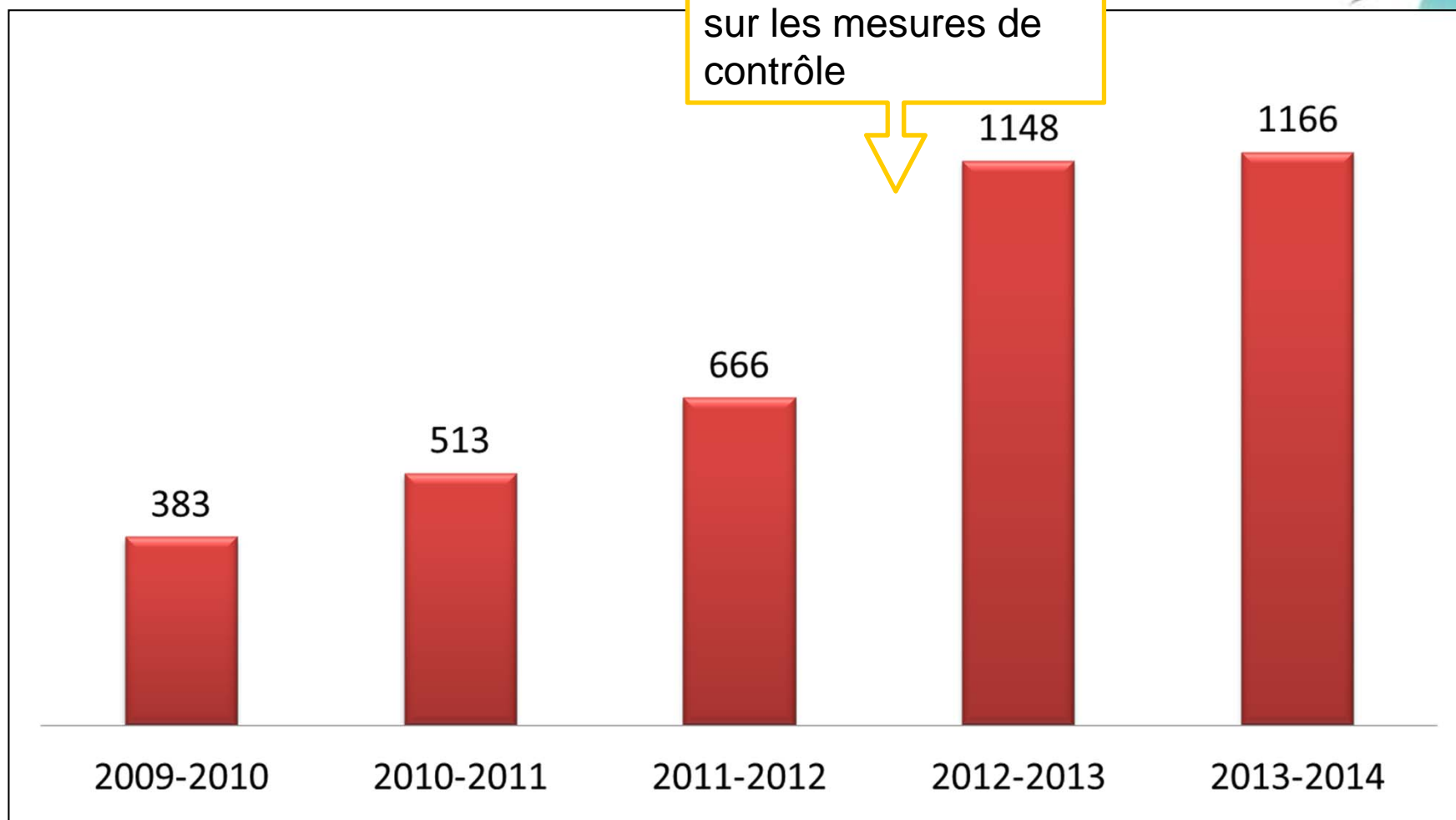
- Le comité se réunit une fois par mois.
- Il est composé de professionnels de plusieurs disciplines; un infirmier, une ergothérapeute, une psychologue, un APPR, et un gestionnaire.
- Le professionnel responsable de la mesure ainsi que l'éducateur pivot se joignent au comité.
- Toute personne dont la présence serait pertinente peut aussi assister (chef de service, parents, RNI, etc.).

Nombre d'applications de mesure de contrôle par année



Nombre d'applications de mesures de contrôle non-planifiées par année

Mise en place du nouveau protocole sur les mesures de contrôle



Facteurs liés à l'utilisation des mesures de contrôle

- Constat: nombre élevé de mesures non-planifiées
- Consultation de la littérature
 - Mérineau-Côté: *Correlates of Restraint and Seclusion for Adults With Intellectual Disabilities in Community Services*
 - Facteurs de risque de recours aux mesures de contrôle:
 - Communication non-orale (pictogrammes ou signes)
 - Médication anxiolytique
 - Comportements agressifs plus sévères
 - Présence d'une analyse fonctionnelle au dossier
 - Intervenants ayant moins d'années d'expérience

Recommandations (Mérineau-Côté)



Cibler les personnes les plus à risque



Sensibiliser aux impacts / conséquences
Changer l'approche et l'attitude



Création d'un comité supervisant
l'utilisation des mesures de contrôle
(MSSS, 2002)



Retours post-événement / débriefing



Recommandations (Mérineau-Côté)

**Oui
mais**

Trouver des interventions alternatives à inclure à la prévention active

**Oui
mais**

Intervenir sur les facteurs de risque

- Mode de communication
- Prise d'anxiolytique
- Sévérité des comportements agressifs
- Analyse fonctionnelle
- Intervenants moins expérimentés

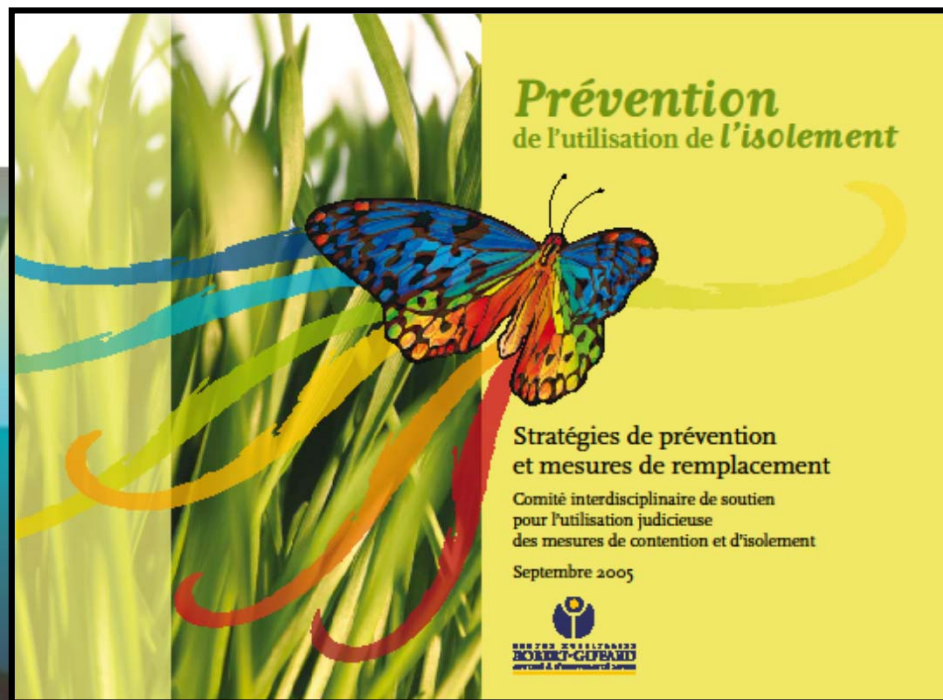


Pistes de solutions identifiées

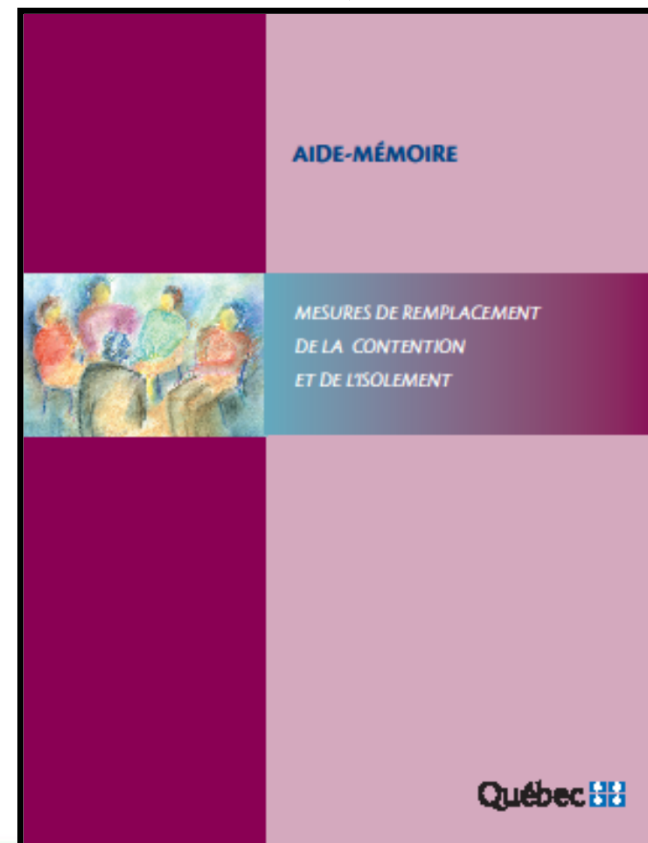
- Poursuivre la formation multimodale pour outiller les nouveaux intervenants.
- Permettre un accès rapide à une équipe multidisciplinaire spécialisée en TGC pour soutenir les intervenants à appliquer le processus multimodal.
- Mais avant l'analyse multimodale / PA-TGC :
 - Offrir aux intervenants un outil concret pour les soutenir à trouver des mesures préventives / alternatives
 - Tenter de les faire profiter de l'expérience de leurs collègues

Consultation de documents sur la prévention et les mesures alternatives

IUSMQ, 2005



MSSS, 2008



Élaboration du guide

- Objectifs
 - Diminuer l'utilisation de mesures de contrôle, en particulier celles qui sont non planifiées
 - Outiller les intervenants dans la prévention des comportements problématiques
 - Bénéficier des connaissances d'intervenants ayant une expérience significative auprès de la clientèle TGC
 - Être complémentaire au processus multimodal

Élaboration du guide

Sélection des participants

Intervenants reconnus pour leur savoir-faire et leur savoir-être auprès des usagers présentant des comportements à défi

- Expérience de travail dans les RAC / RIS
- Croire au potentiel de la personne présentant des TGC
- Volonté d'améliorer la qualité de vie de la personne présentant des TGC
- Être reconnu pour la qualité de ses interventions de pacification
- Respecter les orientations cliniques de l'établissement
- Avoir une aptitude à transférer ses connaissances
- Adhérer au projet du guide

Élaboration du guide

Point de vue d'un participant

- Expérience de travail personnelle
 - Situations / facteurs contribuant à l'utilisation de mesures de contrôle
 - Situations / facteurs permettant d'éviter l'utilisation de mesures de contrôle
- Profil / expérience des autres participants
- Constats généraux

Élaboration du guide

Stratégies de prévention

Organisationnelles

Personnelles

Professionnelles

Moyens d'intervention alternatifs

Principes généraux

Tension émotionnelle

Opposition

Intimidation / provocation

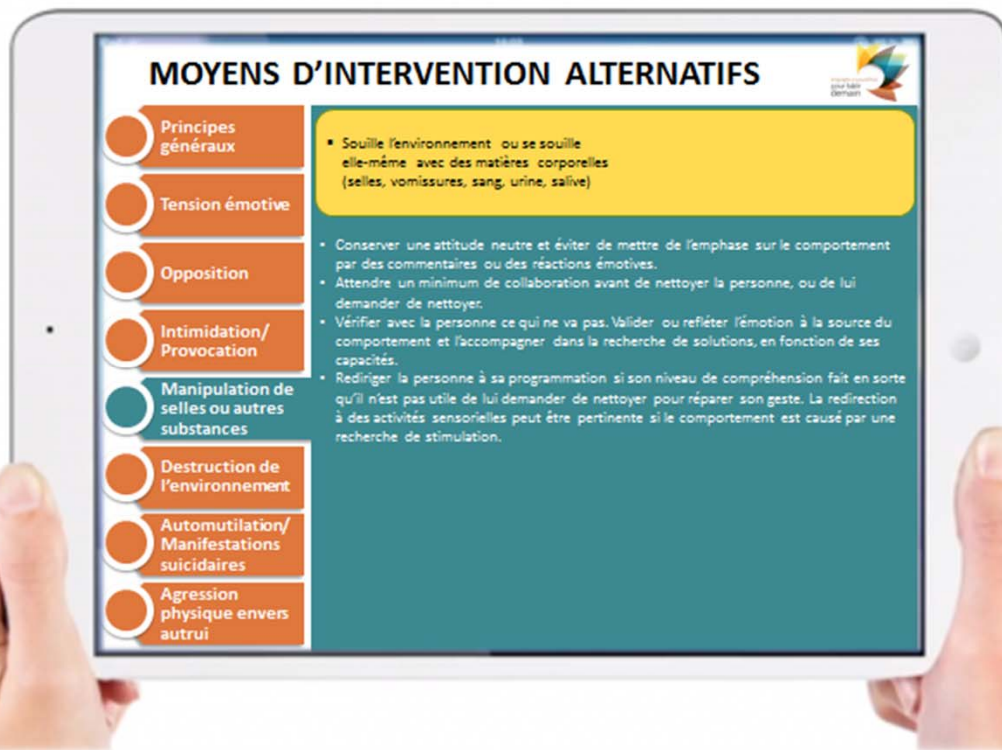
Manipulation de selles ou autre

Destruction de l'environnement

Automutilation

Aggression physique

PRÉSENTATION DU GUIDE



Démarches à venir

- Adoption par la direction
- Développement d'une version officielle (cahier boudiné et extranet)
- Formations d'accueil des nouveaux employés
- Utilisation lors des supervisions cliniques et administratives
- Programme mentorat en développement

Références

Centre hospitalier Robert-Giffard. *Prévention de l'utilisation de l'isolement – Stratégies de prévention et mesures de remplacement à l'isolement*, 2005.

Mérineau-Côté, J. (2012). Les mesures de contrôle en DI: De la recherche à la prévention. Communication présentée à la 1ere journée de la Chaire DITC. Récupéré du site de la Chaire DITC:

http://chaire-ditc.uqam.ca/upload/files/presentation_julie_merineau.pdf

Mérineau-Côté, J. (2013). *L'utilisation des mesures de contrôle auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle au Québec* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, Canada). Récupéré de l'archive de publications électroniques de l'UQAM:

<http://archipel.uqam.ca/5479>

Ministère de la santé et des services sociaux. *Mesures de remplacement de la contention et de l'isolement (Aide-mémoire)*, La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, 2008.

Remerciements

Daniel Dumais, éducateur spécialisé

Marcel Lachance, éducateur spécialisé

Geneviève Lepage, éducatrice spécialisée

Sylvain Maltais, chef de service

René Montminy, éducateur spécialisé

Jessy Parisée, éducatrice spécialisée

Le CRDI de Québec tient à remercier l'Institut universitaire en santé mentale de Québec de lui avoir permis de se référer au document *Prévention de l'utilisation de l'isolement : Stratégies de prévention et mesures de remplacement* pour la création de ce guide.